

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

01 MARS 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réserve
au
Moniteur
belge



N° d'entreprise : 0537 251 425

Nom

(en entier) : **TEST-ACHATS ASSURANCES**

(en abrégé) :

Forme légale : **SC**

Adresse complète du siège : **Rue de Hollande 13, 1060 Bruxelles**

Objet de l'acte : Nomination du commissaire aux comptes

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24/06/2021

6. Renouvellement du mandat du commissaire RSM InterAudit

Afin d'obtenir une unicité des dates de début et de fin de mandat au sein des différentes entités juridiques, l'Assemblée Générale prend acte de la démission de RSM Interaudit de son mandat en cours et approuve à l'unanimité le renouvellement du mandat du commissaire pour une durée de trois ans portant sur les comptes de 2021, 2022 et 2023. Pour autant que de besoin, l'Assemblée Générale prend acte de ce que la RSM InterAudit a désigné M. Laurent Van der Linden comme son représentant unique pour l'exercice de ce mandat.

Pour extrait conforme,

V. FRASELLE

Président du Conseil d'administration

V. LABARRE

Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).